A&i UNSA
Pour Aujourd'hui & pour demain

Le Supplément Élections Pro 2022

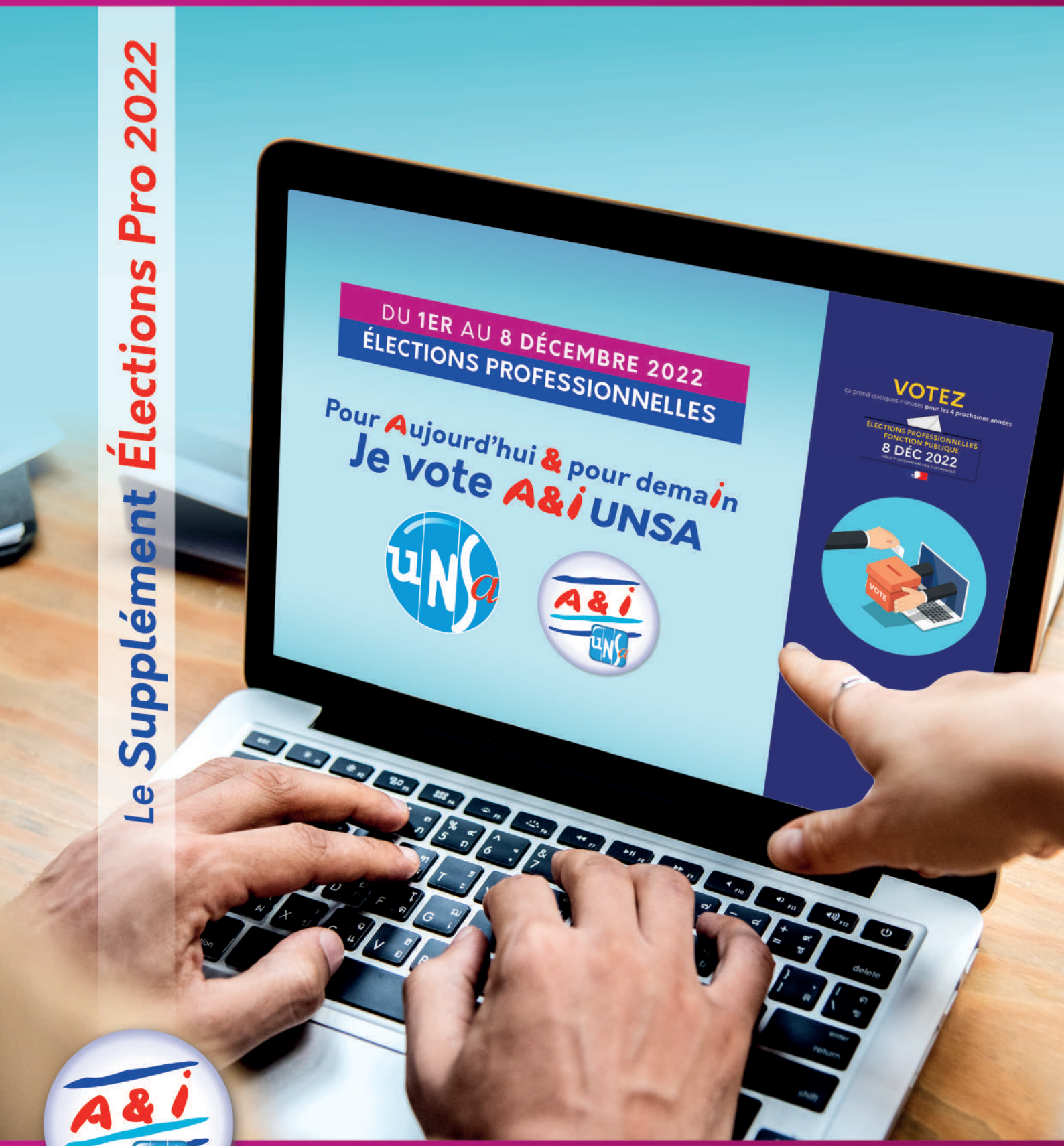

CPPAP N° O223 S O6372
SUPPLÉMENT AU N° 111 DE LA REVUE TRIMESTRIELLE DU SYNDICAT ADMINISTRATION & INTENDANCE UNSA

3 / Les enjeux
• Élections professionnelles 2022
Un enjeu majeur pour la filière administrative et A&I UNSA

4 / Le vote
• Élections professionnelles 2022
Qui vote où et à quoi ?
Modalités du vote électronique

6 / La profession de foi

7 / Pourquoi voter UNSA ?
• Pourquoi voter UNSA lors des élections professionnelles du 1er au 8 décembre ?
L'UNSA a besoin de vous
Luc Farré, Secrétaire général de l'UNSA Fonction publique
Faites le choix de l'UNSA
Frédéric Marchand, Secrétaire général de l'UNSA éducation

La Revue A&I UNSA

Directeur de la publication - Jean-Marc Bœuf
Chargé de la publication - Philippe Mesnier
Rédactrice en chef - Gwenaëlle Flavigny

Photo couverture : © Pxhere
Réalisation : Yellowstone-design
Impression : Compédit Beauregard
Publicité : ANAT Régie

CCPAP : 0218 S 06372
Abonnement annuel : 15 € (4 numéros)

Administration & Intendance UNSA
Tour Essor • 14, rue Scandicci • 93500 Pantin
Tél. : 01 57 14 07 80 • Courriel : aeti@aeti-unsa.org
Site : aeti-unsa.org

L'édito

L'UNSA votre alliée du quotidien, pour Aujourd'hui & pour demain

Le 8 décembre 2022 vous allez choisir vos représentants syndicaux pour les 4 ans à venir, que ce soit pour les Commission Administratives Paritaires en votant pour A&I UNSA que pour les Comité Sociaux d'Administration en votant pour l'UNSA.

Plus que jamais, A&I UNSA votre syndicat et l'UNSA votre union *sont déterminés à vous accompagner et vous défendre dans votre carrière.*

Plus que jamais, A&I UNSA veut « **agir sur le politique** » *pour donner aux adjoint·es, aux secrétaires, aux attaché·es la visibilité et la reconnaissance qui leur sont dues, au quotidien comme tout au long de leur vie professionnelle.*

Cette vie professionnelle, vous avez été nombreuses et nombreux à en témoigner en répondant à ***notre questionnaire*** « **Qualité de Vie au Travail** » *qui est également un constat, souvent sans appel, de vos conditions de travail :*
Ainsi, si 8 répondant·es sur 10 trouvent du sens dans le travail réalisé, 3 sur 4 se sentent méconnu·es par leur propre hiérarchie, 1 sur 2 indique ne recevoir aucune forme de remerciement pour son travail et 6 sur 10 considèrent ne pas avoir la possibilité de faire entendre leur voix, ce constat étant particulièrement fort chez les adjoint·es et secrétaires.

Ce déni de réalité de ce qu'est « **l'administration** » *nous en avons eu un exemple avec un courrier récent du président de la République qui, en dépit de son titre, ne s'adressait qu'aux professeur·es et qui affirmait* « pour transformer l'École, nous devons également revoir toute son organisation ».

Or, cette « organisation », *rendue impersonnelle par les propos du Président de la République, ce sont avant tout des personnes, des femmes et des hommes, qu'il faudrait savoir* « ménager » *avant de prétendre les* « manager ».

Vous « **ménager** » ***pour de meilleures conditions de travail de meilleures rémunérations et de meilleures perspectives de carrière*** *c'est ce à quoi nous voulons conduire l'État mais également ses* « opérateurs », *grands établissements, universités, qui trop souvent confondent autonomie et indépendance.*

Pour les 4 ans à venir, ensemble et uni·es, face aux politiques qui prétendraient répondre aux défis de la formation de millions d'élèves et d'étudiants sans considération pour les personnels administratifs, construisons notre avenir.

Jean-Marc ***Bœuf***
Secrétaire général
A&I UNSA

Élections professionnelles 2022

Un enjeu majeur pour la filière administrative et A&I UNSA

Les élections professionnelles dans la fonction publique sont organisées tous les quatre ans : le renouvellement général des instances de dialogue social (CAP et CSA *ex-CT*) aura lieu lors du scrutin prévu **du 1er au 8 décembre 2022, qui se déroulera essentiellement par vote électronique.**

Vous avez très certainement déjà ouvert votre espace électeur. Si vous ne l'avez pas encore fait, connectez-vous à partir du site du ministère : *www.education.gouv.fr* avec l'identifiant et le mot de passe que l'administration vous a fourni à cet effet.

Pourquoi voter ?

C'est d'abord pour donner une légitimité incontestable à vos représentant·es au sein des CAPA : face à l'administration, ils seront les garants du respect des droits individuels des agents.

Il s'agit notamment de soutenir les recours suite à refus de titularisation, d'actions de formation, de temps partiel, de télétravail, d'utilisation du Compte Epargne Temps, du compte-rendu de l'entretien professionnel, de réintégration, etc. Et aussi d'être présent lorsque la CAPA siège en matière disciplinaire pour s'assurer de la régularité de la procédure. Enfin, nos élus seront là pour accompagner les personnels avant, pendant et après leurs différentes démarches.

Vos représentant·es au sein des CSA académiques et du CSA ministériel ont besoin que vous leur accordiez la même confiance : ce sont dans ces instances que sont examinées les questions d'organisations administratives, les conditions de travail, le régime indemnitaire, la carte des emplois, etc.

Vous lisez
cette revue parce
que vous êtes adhérent·e
ou sympathisant.e du syndicat

**Soutenez vos candidat·es
en faisant voter
vos collègues
pour les listes
A&I UNSA**

Comment voter et à quoi voter ?

La solution de vote prévoit que l'électeur puisse commencer par voter aux CSAA et CSAM, il faut alors choisir le **bouton UNSA** pour soutenir notre action.

Pour les CAPA, il faut choisir le **bouton A&I UNSA.**

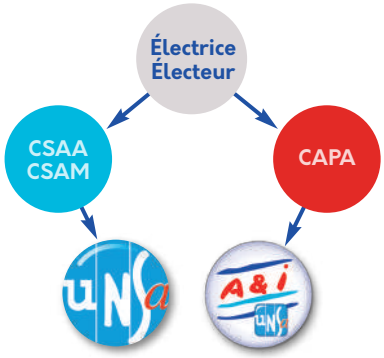

C'est le résultat aux CSAA et CSAM qui déterminera la représentativité de chaque syndicat et les moyens qui leur seront alloués.

C'est avec ces moyens que vos élu·es en CAPA et CSA seront le mieux en capacité de vous défendre.

Il faut donc voter à tous les scrutins

Pour qui voter ?

C'est plus de 500 militantes et militants du syndicat qui seront candidat·es aux quelques 130 scrutins relatifs aux CAPA et aux CSA. Elles et ils sont issu·es de tous les horizons professionnels et de toutes les catégories. **Partout en France, en métropole comme en outre-mer, A&I UNSA propose aux personnels d'être défendus par des collègues qu'ils connaissent, qui travaillent au quotidien auprès d'eux.**

Philippe Blin
Secrétaire national
Études et développement

Élections professionnelles 2022

	VOTE ÉLECTRONIQUE DU 1ER AU 8 DÉCEMBRE 2022						
AFFECTATION	Personnels concernés	CAPA académie d'affectation	CAPA académie siège d'établissement	CAPL	CSAMEN	CSAMESR	CSAMJS
Éducation nationale	AAE/SAENES/ADJAENES	X			X		
	AAE/SAENES/ADJAENES services régionaux	X			X		
	AAE/SAENES/ADJAENES services inter-académiques	X			X		
	Contractuel·les - ANT				X		
	AAE/SAENES/ADJAENES Administrations centrales			X	X		
	Contractuel·les - ANT Administrations centrales				X		
	AAE/SAENES/ADJAENES Opérateurs sauf *R. Canopé*	X			X		
	Contractuel·les - ANT Opérateurs sauf *R. Canopé*				X		
	AAE/SAENES/ADJAENES *Réseau Canopé*	X			X		
	Contractuel·les - ANT *Réseau Canopé*				X		
Enseignement supérieur	AAE/SAENES/ADJAENES	X				X	
	Contractuel·les - ANT					X	
CROUS CNOUS	AAE/SAENES/ADJAENES	X				X	
	Contractuel·les - ANT					X	
Jeunesse & Sports	AAE/SAENES/ADJAENES SDJES ou DRAJES	X					X
	AAE/SAENES/ADJAENES CREPS ou établissement		X				X
	Contractuel·les - ANT						X
	Contractuel·les - ANT CREPS ou établissement						X

• Modalités du vote électronique

étape 1

J'active mon compte sur le « *portail élections* »
> Depuis le 13 octobre

J'ai reçu sur ma messagerie professionnelle, un mail avec un lien à usage unique (OTL) me permettant d'être redirigé vers le « ***Portail élections*** ».
Je m'identifie avec mon adresse professionnelle.
Je crée mon mot de passe *(12 à 256 caractères)*.
Je choisis ma question défi de réassort et **enregistre ma réponse**.
J'ai accès aux seules fonctionnalités informationnelles du « ***Portail Élections*** »,
Je vérifie mes données personnelles *(nom d'usage, prénom, corps, et affectation)*.

En cas d'erreur de mes données, *je soumets une requête de modification de mes données (**jusqu'au 28 novembre 2022 au plus tard**) et j'utilise le bouton « **envoi de la requête** ».*

étape 2

J'active ma notice de vote
> Depuis le 13 octobre

Je récupère ma notice de vote sur mon lieu de travail contre émargement.
Elle comprend un **code de vote** *(16 caractères)* et des informations générales sur les élections.

étape 3

Je consulte les professions de foi et la liste des candidats UNSA pour les scrutins pour lesquels je dispose d'un droit de vote
> À compter du 16 novembre

• Qui vote où et à quoi ?

						VOTE CORRESPONDANCE OU URNE DU 1ER AU 8 DÉCEMBRE 2022		
CSAA académie d'affectation	CSAE ou CSAAC	CSAA académie support de région	CSAA académie support du service	CCP académie siège de l'établissement	CCP ou CPE	CSAE	CSA Commun	CCP
X								
		X						
			X					
X					X			
	X							
	X				X			
	X							
	X				X			
						X		
						X		X
	X				X	X si dérogation		
	X				X	X si dérogation		
						X	X	
						X	X	X
		X						
						X		
		X			X			
						X		

étape 4

Je vote

> Du 1er décembre à 8 h au 8 décembre à 17 h
(heure de Paris)

J'accède à mon espace électeur
(identifiant et mot de passe de l'étape 1),
Je vote UNSA et A&I UNSA à tous les scrutins grâce à mon code de vote de la notice de vote.

En cas d'oubli :

- ***de mon mot de passe*** *> je clique sur le bouton « **Reassort** » qui m'adresse un nouveau message dans ma boite mail.*
- ***de mon code de vote*** *> je m'identifie sur le « **Portail Élections** », je sélectionne la **fonction de vote** et je demande le **réassortiment** de **mon code de vote**.*

***Attention**, un **mode de vote dérogatoire** est possible par **correspondance** ou à l'**urne**. Rapprochez-vous de votre employeur pour les démarches.*

Tout savoir sur les
Élections professionnelles 2022

Le syndicat
Administration & Intendance UNSA
représente tous les personnels administratifs du service public d'éducation, il est une force de proposition reconnue

DU 1ER AU 8 DÉCEMBRE 2022
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Pour Aujourd'hui & pour demain
Je vote A&I UNSA

CINQ raisons de voter

5 mots qui traduisent l'engagement et le savoir-faire des équipes militantes d'A&I UNSA qui, fidèles aux valeurs de l'UNSA, vous accompagnent toute l'année.

1. Sa proximité
2. Son expertise
3. Ses équipes
4. Ses valeurs
5. Un syndicat majoritaire

#unsavotreallieeduquotidien

Pourquoi voter UNSA lors des élections professionnelles du 1er au 8 décembre ?

Question à *Luc Farré* secrétaire général de l'UNSA fonction publique et à *Frédéric Marchand* secrétaire général de l'UNSA Éducation.

L'UNSA a besoin de vous

Les élections professionnelles ont lieu tous les quatre ans. C'est un moment démocratique important. Partout, les syndicats de l'UNSA se présentent à vos suffrages.

Au quotidien, les militants de l'UNSA proposent un accompagnement ainsi qu'une aide ou des conseils tout au long de votre carrière. L'occasion est donnée à chacun, adhérents, agents publics, fonctionnaires, contractuels, de choisir l'UNSA.

Grâce à vos voix, l'UNSA sera davantage représentative, mieux reconnue, et disposera de plus de moyens pour exercer ses missions de défense des personnels et du service public.

Choisir les listes UNSA, c'est aussi donner un poids plus important à l'UNSA lors des discussions académiques, ministérielles ou interministérielles. Avec les nouvelles lois, la négociation est renforcée. En cas d'accord majoritaire, nos employeurs se devront de les respecter car ces accords sont juridiquement opposables. Ainsi, chaque voix obtenue par l'UNSA lors des votes aux Comités Sociaux d'Administration Ministériel ou Académique (CSA) comptera pour permettre des accords utiles pour le quotidien de chacun.

L'UNSA est force de propositions. Notre syndicalisme met au centre de sa méthode le dialogue social et la négociation pour obtenir, pas à pas, des améliorations pour toutes et tous. De nombreux chantiers sont devant nous comme ceux de nos rémunérations ou de nos conditions de travail. Les résultats des élections professionnelles 2022 seront déterminants pour les échéances de 2023.

L'UNSA vous remercie pour votre engagement

***Luc Farré**, Secrétaire général de l'UNSA Fonction publique*

Faites le choix de l'UNSA

Faire le choix de l'UNSA pour l'Éducation nationale, Jeunesse et Sports ou l'Enseignement supérieur et la Recherche, c'est choisir LA fédération qui représente TOUS les métiers.

Ils doivent tous être valorisés, des plus visibles aux moins visibles, car par un engagement sans faille, ils font « *tourner* » au quotidien notre système éducatif.

Voter et faire voter UNSA en décembre 2022, c'est soutenir nos revendications pour une attractivité globale des métiers : rémunérations bien sûr mais aussi formation et prise en compte de la qualité de vie au travail. C'est nous donner de la force pour agir sur l'Éducation et la société, avec plus de mixité sociale et avec des moyens pour réussir l'inclusion. Nous avons besoin pour cela d'un service public fort, de services et d'établissements renforcés dans leur structure administrative, avec des mesures contre la précarité financière et statutaire des agent·es.

Notre syndicalisme se veut concret, utile, à l'écoute des acteurs de terrain. Chaque année, notre baromètre des métiers nous permet d'alerter l'opinion publique sur les défis éducatifs de notre pays : conditions de travail, bien-être des personnels, mais aussi des problématiques plus larges comme l'égalité femmes-hommes ou l'indispensable transition écologique de nos modes de vie. **Des sujets que nous voulons imposer dans la campagne des élections professionnelles pour obtenir du concret pour les personnels !**

***Frédéric Marchand**, Secrétaire général de l'UNSA Éducation*

Maintenons le contact

Le Site

Quand vous le souhaitez

La Lettre Adhérent·es

1 fois par mois
La **Lettre adhérent·es** dans votre boîte mail

La Revue

Tous les 3 mois
La Revue dans votre boîte aux lettres

Les Réseaux sociaux

À tout instant

AetIUNSA · aeti_unsa · A&I UNSA · aeti_unsa

La FAQ

Des questions, des réponses ...
www.aeti-unsa.org/faq-aeti-unsa/

Les + Adhérent·es

J'accède **à l'engagement** et **au savoir-faire** des militant·es **A&I UNSA**

J'accède **aux avantages** d'un comité d'entreprise

Tout savoir sur les
Élections professionnelles 2022

*Tour Essor • 14, rue Scandicci • 93500 Pantin • **Tél. : 01 57 14 07 80***
*Courriel : **aeti@aeti-unsa.org** • Site : **aeti-unsa.org***

Administration & Intendance UNSA